



FORMATION

DROIT ET FISCALITÉ DE L'ART

14 February 2023

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

IRPI - Droit d'auteur et droits voisins

Intervenant : Jean AITTOUARES (avocat au barreau de Paris, Cabinet OX Avocats) et Stéphanie MAURY (docteur en droit, avocat au barreau de Paris, Cabinet LDEIS Avocats)

Objectifs :

- > Connaître les problématiques liées à l'acquisition d'œuvres d'art et à leur exploitation
- > Comprendre la fiscalité appliquée aux œuvres d'art pour être en mesure de conseiller les artistes et/ou leurs héritiers ou les acquéreurs
- > Savoir anticiper les conséquences fiscales lors des successions

Public concerné : avocats, experts-comptables, conseillers en patrimoine, acteurs du marché de l'art

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Paris 2 : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, écrivez à l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](tel:+33(0)153638645)

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.

Téléchargement



[Bulletin d'inscription](#)